



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 28 septembre 2023

Nombre de membres

Afférents : 29

Présents : 24

Qui ont pris au vote : 27 (M. DETRAY est arrivé après le vote)

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit du mois de septembre à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Sausset-les-Pins, s'est réuni à la Salle des Arts et de la Culture, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10, du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Maxime MARCHAND, Maire.

Etaient présents à cette assemblée :

Maxime MARCHAND, Maire,

Les adjoints : Mme Marie-Laure WALTHER, M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Christelle BURRIAT, M. Serge AMBAN, Mme Cécile BONNEAU, M. Anthony BICCHIERAI, Mme Julie SAVI, M. Stéphane DETRAY.

Les conseillers municipaux :

M. André MOURGUES, M. Patrice THOMAS, M. Jacques SABATIER, M. Francis GENGOUX, Mme Géraldine CAMPENS, Mme Dominique PIGNATEL, Mme Valérie WILLEMART, Mme Elisabeth MARAINI, Mme Marion NEFF, M. Pierre-Valentin VERNHES, M. Alain LEVINSPUHL, M. Etienne HERPIN, Mme Christine BEAULIEU, Mme Valérie MASSON-RAGUSA, Mme Marjolaine CHATONEY, M. Philippe GALIZZI.

Excusés, avaient donné procuration :

M. Anthony BICCHIERAI à Mme Elisabeth MARAINI

Mme Julie DESMOULINS à M. Jean-Louis LABOURAYRE

M. Didier ZIKA procuration à Mme Marie-Laure WALTHER

Mme Mary-Christine BERTRANDY-CAMPANA à M. Alain LEVINSPUHL

Absents : M. Bruno CHAIX

DELIBERATION N° 2023-09-09

Nomenclature ACTES 2.2

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A DEPOSER ET SIGNER AU NOM DE LA COMMUNE TOUS LES DOCUMENTS D'URBANISME CONCERNANT LE PROJET DE RENOVATION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR HUGO

Rapporteur : M. le maire

Dans le cadre des travaux prévus sur l'ensemble du groupe scolaire Victor HUGO, il est demandé aux membres du conseil municipal de donner autorisation à Monsieur le Maire de déposer et signer l'ensemble des pièces nécessaires aux autorisations d'urbanisme.

En effet, après le choix de l'architecte AVANTPROPOS, maître d'œuvre du projet de réhabilitation et de rénovation du groupe scolaire Victor Hugo et après la validation de l'avant-projet sommaire, il est nécessaire que des autorisations d'urbanisme soient déposées dans les meilleurs délais afin d'assurer la continuité de ce projet.

Le Conseil Municipal,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU la loi n°83-8 du 8 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les régions et l'Etat,

VU la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat ;

VU la loi n°86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer au nom de la Commune de Sausset-les-Pins l'ensemble des dossiers (permis de démolir, permis de construire et dossier d'aménagement d'un Etablissement Recevant du Public...) pour le Groupe Scolaire Victor Hugo.

AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires aux autorisations d'urbanisme.



Le Maire,
Maxime MARCHAND

VOTE :

Pour : UNANIMITE

Contre :

Abstention :